

LE PROGRAMME DE PHILOSOPHIE (EN TERMINALE)

ENTRE LA DÉFÉRENCE ET LA RECHERCHE

Approche d'une histoire des programmes de philosophie

Patricia VERDEAU
UT2J-ÉSPÉ, Toulouse

L'articulation entre savoirs disciplinaires et savoirs savants éclaire sans doute au sein des programmes de philosophie et des curricula tant ce qui est de l'ordre d'une didactique que d'une contemporanéité ; peut-être faudrait-il parler davantage d'ailleurs d'une actualité de la réflexion philosophique. Cependant, qu'est-ce qui est actuel à un moment déterminé de l'histoire de la philosophie ? S'agit-il d'un état des recherches philosophiques, d'une réponse à une tradition philosophique ou d'une perception institutionnelle, voire politique de ce qui est actuel ?

Nous nous proposons ici d'explorer comment les programmes de philosophie en Terminale ont tissé des liens au cours de leur histoire avec des projets institutionnels, politiques. Par ailleurs, nous tenterons d'examiner comment ces programmes peuvent rendre compte d'un état de la recherche en philosophie, mais aussi des conceptions contemporaines de l'histoire de la philosophie. Quel degré d'adéquation entretiennent-ils avec un projet politique, de compromis, de déférence, avec une audace critique en lien avec des recherches philosophiques contemporaines ?

I. LES PREMIERS PROGRAMMES DE PHILOSOPHIE, OU LA DOUBLE PRÉSENCE DU POLITIQUE ET DE L'INSTITUTIONNEL

I.1. Le programme : un instrument idéologique ?

Au sens étymologique, le programme, c'est ce qui est annoncé ou écrit avant. Par sa dimension structurelle, architectonique, il propose une composition qu'il nous sera nécessaire d'analyser. Précisément, les programmes de philosophie trouvent leur genèse dans une absence de programme, qui est néanmoins programmatique :

En philosophie, l'idée de programme est associée, originairement, à un ensemble d'auteurs (18 philosophes). Comme il n'y a pas de manuel officiel, les réponses sont à

chercher dans le parcours des œuvres. À partir de 1821, le contenu à examiner a été parcellisé en séries et questions numérotées, avant d'évoluer¹.

Au départ, le programme est une invitation à lire la philosophie, les philosophes. Pourtant, à partir de 1821, l'organisation d'un contenu en questions a immédiatement été marquée idéologiquement :

Mais, dès que le programme a été publiquement et nationalement sérié, il a donné lieu à des manuels et à des préparations scolaires plus soucieuses d'efficacité sociale que de formation intellectuelle.²

I.2. Premiers programmes de philosophie en lycée : 1802, 1814, 1823, 1832, 1852

I.2.1. Premiers programmes

Alors qu'en 1802, une instruction publique est créée par le Consulat, le décret de 1808 est le lieu des premières manifestations d'un programme de philosophie :

Le décret de 1808, qui crée le baccalauréat moderne, évoque parmi les enseignements requis, la LOGIQUE, qui devient en 1809 la PHILOSOPHIE. Les cours de philosophie sont établis dans les lycées par le règlement du 19 septembre 1809 (il y a un seul cours par académie). La classe de philosophie comporte un plan d'études en quatre rubriques (Logique, Métaphysique, Morale, Histoire de la philosophie) [...]. Une série d'ouvrages, des *Dialogues* de Platon à *La Logique* de Condillac, tiendra lieu de « manuel ». [...] La « liste des auteurs » est donc la première forme du programme de philosophie, programme d'enseignement et d'examen.³

Il paraît cependant nécessaire de dire que cet enseignement reste quelque peu en marge :

[...] cet enseignement reste marginal, peu diffusé, et n'est pas encore véritablement intégré aux *curricula*.⁴

Dans le Règlement du 19 septembre 1809, un lien est établi entre l'instruction des élèves sur les principes de la logique, de la métaphysique, de la morale de l'histoire « des opinions des philosophes » et la nécessité pour les professeurs « de se pénétrer de ce qu'il y a de meilleur dans les ouvrages » proposés.

En 1814, à la faveur d'un décret, on entre de manière plus fondamentale dans une esquisse d'architecture d'un programme, avec la logique, la morale, la métaphysique et l'histoire de la philosophie. Une telle architecture bien particulière, évoquée dès 1809, va être présente jusqu'en 1960. Cette architecture, apparemment objective, est ici immédiatement liée à une orientation :

Dans la classe de philosophie, le professeur traitera, en quatre leçons par semaine, de la logique, de la métaphysique et de la morale, et terminera son cours par un abrégé de l'histoire de la philosophie ; on l'enseignera conformément aux méthodes en usage dans l'ancienne Université de Paris.

I.2.2. Le programme de 1823

En 1820, le politique veut aller plus loin, en voulant contrôler la philosophie :

À partir de 1820, la Restauration veut contrôler la philosophie. Elle en rend l'enseignement sélectif (par l'imposition du latin), contraignant (par un programme de ques-

1. http://www.philo.ac-aix-marseille.fr/ancien_prog/prog_1823/prog_1823.htm. Voir aussi le site : <http://www.appep.net>, pour la présentation de l'ensemble des programmes.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

4. Guillaume Vergne, « 1 – Histoire de l'enseignement de la philosophie de 1840 à l'entre-deux-guerres », <http://skhole.fr/1-histoire-de-l-enseignement-de-la-philosophie-de-1840-%C3%A0-l-entre-deux-guerres>

tions) et dogmatique (elle inscrit la scolastique des questions-réponses dans la forme nationale du programme d'examen). Le programme de 1823, sans histoire de la philosophie, comporte 50 questions en latin, à enseigner dans l'ordre des rubriques, et appelant à l'examen des réponses précises en latin. Le cours est dicté. Les enseignants ne sont pas très bien formés et une agrégation de philosophie sera créée en 1825 pour recruter des professeurs spéciaux.⁵

La conception même du programme s'inscrit dans un projet politique⁶ et laisse apparaître une inspiration jésuite. La métaphysique comporte des questions attendues, comme la liberté, la cause et l'effet, la nécessité et la contingence, mais la rédaction globale est extrêmement orientée, comme en témoignent les questions suivantes : « Démontrer l'existence d'un dieu unique. Résoudre les objections. », « Le suicide et le duel sont interdits. Résoudre les objections ».

I.2.3. Le programme de 1832

Pour appréhender le programme de 1832, il est nécessaire de se référer à la place et l'influence de Victor Cousin :

Le programme de 1832 est rédigé en français. L'influence de Victor Cousin s'est exercée efficacement sur la langue de la leçon, de l'examen et du concours : en classe, à l'oral du baccalauréat, à l'écrit et à l'oral de l'agrégation, à l'écrit du concours général, le français remplace le latin, pour des raisons de fond qui se veulent philosophiques et s'expriment dans une forme législative particulièrement volontariste.⁷

Par rapport à une orientation dogmatique précédente, la position cousinienne va dans le sens de l'accès de la philosophie à tous, de la formation du jugement, bien qu'on aille très loin dans le fonctionnariat d'un ordre politique et moral. Comme V. Cousin l'écrivait dans le rapport d'agrégation (31 août 1850), « le professeur de philosophie est un fonctionnaire de l'ordre moral, préposé par l'État à la culture. »

Ce programme n'est d'ailleurs pas lisible sans parler de ce qu'a voulu mettre en œuvre Victor Cousin :

Quand Victor Cousin a retrouvé sa chaire en 1828, sa parole philosophique nouvelle voulut valider les conquêtes de la raison dans la forme institutionnelle de ce système représentatif, et ce, en parfaite indépendance à l'égard de la religion et des ultras, hostiles au parlementarisme et à la liberté de la presse. Il unifie alors le corps enseignant, recrute les professeurs parmi les bacheliers et les licenciés.⁸

L'histoire de la philosophie renvoie à la position de V. Cousin, marqué probablement par sa rencontre avec Hegel. Les objets à élucider deviennent les éléments du programme, au point de lui donner une tonalité critique. Une méthodologie de l'observation pourrait d'ailleurs être elle aussi d'inspiration hégélienne⁹.

5. http://www.philo.ac-aixmarseille.fr/ancien_prog/prog_1823/prog_1823.htm

INSTITUTION D'UN CONCOURS SPÉCIAL D'AGRÉGATION POUR LA PHILOSOPHIE – Arrêté du 12 juillet 1825 : *Article Premier*. Il sera ouvert un concours spécial pour les aspirants à l'agrégation qui, en se faisant inscrire, déclareront se vouer uniquement à l'enseignement de la philosophie. Les candidats subiront les trois épreuves déterminées dans les articles suivants.

Article 2. La première épreuve consiste dans une dissertation latine et dans une dissertation française sur un sujet de logique, de métaphysique ou de morale.

Article 3. La deuxième épreuve est une thèse en latin sur les mêmes sujets, où les concurrents sont tenus d'argumenter suivant le rang qui leur a été assigné par les juges du concours.

Article 4. La troisième épreuve est une leçon en latin sur un point de logique, de métaphysique et de morale.

6. *Ibid.*

7. http://www.philo.ac-aix-marseille.fr/ancien_prog/prog_1832/prog_1832.htm#pro1832

8. *Ibid.*

9. En 1826, Victor Cousin écrivait en termes assez hégéliens : « La méthode d'observation nous est donnée par l'esprit du temps, qui lui-même est l'œuvre de l'esprit général du monde. Il ne faut qu'observer, mais observer tout. »

Il ne faut sans doute pas oublier la manière dont V. Cousin a fait entrer dans une proximité remarquable la philosophie et l'institution :

« En quelque dix années, [...], Cousin a constitué un régiment, qu'avec ses anciens élèves il forme à l'École Normale, qu'il sanctionne au concours d'agrégation, qu'il nomme dans les chaires des lycées et des facultés au titre de membre du conseil supérieur de l'Instruction Publique, et qu'il récompense enfin aux concours de la section de philosophie de l'Académie des Sciences morales et politiques et aux jurys des thèses à la Sorbonne. » (Douailler, Mauve, 1988, 127) On n'en finira pas de pointer cette collusion et de la fustiger.

Ce programme s'attache – dans l'esprit même de Victor Cousin – aux différents secteurs de la philosophie, à leurs identités respectives, à leurs objets, en témoignant d'une démarche souvent proche de l'épistémologie.

I. 2.4. Le programme de 1852

L'arrêté du 18 avril 1852 supprime l'enseignement de la philosophie. L'agrégation de philosophie sera supprimée, comme l'enseignement de la philosophie, jusqu'en 1863. L'arrêté du 30 août 1852 fait état d'un programme de logique. Il n'est donc plus question de travailler sur l'objet de la philosophie. Ce programme obéit à une nouvelle division : « étude de l'esprit humain et du langage, méthode dans les divers ordres de la connaissance, application des règles de la méthode à l'étude des principales vérités de l'ordre moral, analyse des auteurs philosophiques ».

II. DANS LA DEUXIÈME MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE, LE PROGRAMME DE PHILOSOPHIE, AU SERVICE D'UNE COHÉSION SOCIALE

II.1. Cohésion sociale et nouvelles sciences

Supprimé en 1852, l'enseignement de la philosophie a pu être réintroduit en 1863 par V. Duruy¹⁰. Cet enseignement « reprend le titre qu'il avait abandonné depuis 1852, date à laquelle le ministre Hippolyte Fortoul avait décidé de l'appeler « Logique » et d'en réduire le poids dans l'enseignement. »¹¹ C'est aussi en 1863 qu'une épreuve écrite de philosophie est introduite à l'examen du baccalauréat. Cela dit, ce recommencement de l'enseignement philosophique prend place dans une ambition politique très claire : il s'agit, explique V. Duruy, de « donner des valeurs morales qui sont le ciment des sociétés laïques ». La philosophie s'inscrirait plutôt dans la ligne de la création d'une société soudée tout en faisant comprendre « l'inanité des comportements "antisociaux" »¹².

On rappelle, par ailleurs, que la philosophie couronne les études secondaires. Cependant, au moment où la philosophie accède à cette reconnaissance, elle se trouve mise en concurrence par, d'une part les études scientifiques, d'autre part les sciences humaines. Le discours positiviste, de plus en plus présent « vient contester les prétentions philosophiques au couronnement épistémologique ».

II.2. Les programmes de 1863, 1874, 1880

II.2.1. Le programme de 1863-1865

Ce programme trouve son originalité dans ce premier moment consacré à l'objet de la philosophie :

10. « Or, c'est d'abord pour des raisons d'ordre idéologique que Victor Duruy justifie le rétablissement de la classe de philosophie, les risques politiques éventuels étant désormais considérés comme secondaires par rapport aux bénéfices escomptés. [...] À partir de 1856, le pouvoir [...] a relâché ses liens avec l'Église. Il a besoin d'appuis. L'Université peut lui en offrir. Rétablir l'enseignement de la philosophie peut ainsi apparaître comme un gage donné aux libéraux. », Bruno Poucet, *Enseigner la philosophie. Histoire d'une discipline scolaire 1860-1990*, Paris, CNRS éditions, 1999, p. 39.

11. *Ibid.*, p. 16.

12. Guillaume Vergne, « 1 – Histoire de l'enseignement de la philosophie de 1840 à l'entre-deux-guerres », *op. cit.*

[...] il s'agit de définir l'objet de la philosophie considérée comme une science puisque l'on cherche à la différencier des autres disciplines scientifiques.¹³

Ce programme offre à certains égards une conception nouvelle de la philosophie, entendue comme démarche scientifique, mais d'un autre côté le rétablissement d'une perspective métaphysique et spiritualiste contribuent encore à faire du programme une espèce d'équilibre et de compromis. B. Poucet note que « l'État, comme structure collective, fait ici son apparition »¹⁴. On peut dire que ce programme est plus fidèle à un contexte idéologique qu'aux recherches philosophiques de l'époque, dont il peut se faire un écho, mais sans s'appuyer sur des auteurs contemporains.

II.2.2. Le programme de 1874

La coloration des questions au programme est marquée par la métaphysique « avec une nette opposition par rapport au matérialisme »¹⁵. Le programme rend compte d'une victoire de ceux qui posaient un rapport intrinsèque entre morale et théodicée. Un différend reste présent entre les derniers partisans de V. Cousin et une nouvelle tendance représentée par F. Ravaisson, avec un retour à une perspective plus conservatrice. Cela dit, dans un sens, on voit la manière dont s'estompe une perspective positiviste ; de l'autre, la mise en place d'une métaphysique atteste, aussi et par ailleurs, du recul d'une théodicée chrétienne, et par-delà, de l'influence d'E. Kant à la suite de F. Ravaisson.

II.2.3. Le programme de 1880

À l'autre bout de ce siècle, l'histoire des programmes de philosophie croise une histoire politique et une histoire de l'éducation :

[...] ainsi les années 1880 voient la République s'asseoir et se consolider, et cette dernière instituer une politique scolaire à l'ampleur inconnue jusqu'alors, politique dans laquelle l'enseignement de la philosophie joue un rôle central, du moins symboliquement si ce n'est effectivement.¹⁶

Avec le surgissement d'une partie nouvelle, l'économie politique, l'intitulé du nouveau programme est « programme de philosophie et d'économie politique ». On peut lire ici le résultat d'une demande de Jules Ferry, dès 1867 :

L'enseignement de l'économie politique est une nécessité d'ordre social. D'une part, il faut mettre fin à la guerre sociale, en créant les conditions intellectuelles et morales d'une collaboration entre les ouvriers et les entrepreneurs, d'autre part, le prolétariat doit comprendre qu'il y a des conditions économiques qu'il ne peut ignorer.¹⁷

Le programme de philosophie et son enseignement servent les idéaux républicains. La morale est plus proche des sciences morales que par le passé ; elle met l'accent sur l'aspect pratique, selon le vœu de Jules Ferry. On s'intéresse, par exemple, au détail de la vie sociale : vote, obéissance à la loi, service militaire, dévouement à la patrie¹⁸. L'École laïque apprend à reconnaître le sens fondateur de la Révolution française. Elle « enseigne la République comme une forme indiscutable, quasi naturelle, du politique »¹⁹. Le programme porte, en outre, la marque du rationalisme et du positivisme :

À la suite des recherches effectuées par Théodule Ribot, la psychologie est désormais une science fondée sur des faits et des lois. La logique, pour sa part, est considérée

13. Bruno Poucet, *Enseigner la philosophie. Histoire d'une discipline scolaire (1860-1990)*, op. cit., p. 48.

14. *Ibid.*

15. *Ibid.*, p. 93.

16. <http://skhole.fr/1-histoire-de-l-enseignement-de-la-philosophie-de-1840-%C3%A0-l-entre-deux-guerres>.

17. Paul Robiquet, *Discours et opinions de Jules Ferry*, Paris, Armand Colin, t. 1, 1893, p. 587.

18. Bruno Poucet, « Enseignements de la philosophie et valeurs en 1880 », op. cit., 1998, n° 21, p. 67.

19. Mona Ozouf, *L'École, l'Église et la République, 1871-1914*, Paris, « Points Histoire », 1992, p. 12.

comme une science et non plus comme prétexte à explication métaphysique sur la certitude et l'erreur.²⁰

Kant et Spinoza sont introduits dans le programme. Une nouvelle approche de la philosophie apparaît d'ailleurs à travers la substitution du *De Legibus* au *De finibus*, « réflexion sur la philosophie du droit et la constitution républicaine ». Les débats politiques et idéologiques ont imprégné largement ce programme.

II.2.4. Le programme de 1885

La partie consacrée à l'économie politique disparaît, comme l'intitulé « métaphysique et théodicée ». La psychologie « voit son poids renforcé » et est « néanmoins épurée du poids de dimensions métaphysiques encore présentes »²¹. La partie logique voit un resserrement des notions principales, bien que son champ de recherches concerne les mêmes disciplines (sciences exactes, physiques, naturelles et morales). Pour B. Poucet, « la philosophie kantienne s'est imposée comme matrice de réflexion fondamentale »²².

III. LES ANNÉES 1900, LE PROGRAMME DE PHILOSOPHIE, TIRAILLÉ ENTRE PROBITÉ INSTITUTIONNELLE ET AUDACE CRITIQUE

III.1. Les années 1900

Au début du ^{xx}e siècle, le rapport entre philosophie et liberté évolue : « On peut dire que les années 1900 marquent le début du chemin qui conduira (les philosophes) de la position, sans doute mythique, de législateur des savoirs à celle, peut-être intenable, d'intellectuel subversif, institutionnel »²³, mais la philosophie reste tiraillée entre « probité institutionnelle » et « audace critique », entre défiance et déférence. Guillaume Vergne parle d'ailleurs d'une inscription de la philosophie dans « un dispositif de savoir-pouvoir »²⁴.

Il y a eu, au début du ^{xx}e siècle, une union sacrée de la philosophie et de la République, ce qui a tendu à orienter le statut même de la philosophie :

Enseignement de la philosophie fournit à la III^e République son corpus doctrinal et ses discours de fondation, tout du moins en qui concerne la question des savoirs scolaires et de l'organisation des études. [...] De son côté, la République, en fait d'une certaine façon sa vitrine. On comprend dès lors le soutien massif que prodigue à la République le corps des professeurs de philosophie.²⁵

Le professeur de philosophie devient un porte-parole de la République, avec toute la liberté qu'il est possible de lui laisser.

III.2. Le programme de 1902

On prend la mesure à travers ce programme d'un intérêt porté à la démarche scientifique, à la « morale civique et politique », déployée à travers les notions suivantes : la nation et la loi, la patrie, l'État et ses fonctions, la démocratie, l'égalité civile et politique. Le N.B. reste surprenant, moderne par ce qu'il engage, en termes contemporains, des problèmes d'éducation à la santé, mais désuet, moralisateur et assez inaudible, par les termes employés comme « affaiblissement de la race » :

20. Bruno Poucet, « Enseignements de la philosophie et valeurs en 1880 », *op. cit.*, 1998, n° 21, p. 68.

21. Bruno Poucet, *Enseigner la philosophie. Histoire d'une discipline scolaire (1860-1990)*, *op. cit.*, p. 161.

22. *Ibid.*, p. 162.

23. Jean-Louis Fabiani, *Les Philosophes de la République*, Les Éditions de Minuit, « Le sens commun », p. 149.

24. Guillaume Vergne, « 1 – Histoire de l'enseignement de la philosophie de 1840 à l'entre-deux-guerres », *op. cit.*

25. *Ibid.*

N.B. – Le professeur insistera, tant à propos de la morale personnelle que de la morale sociale, sur les dangers de l'alcoolisme et sur ses effets physiques, moraux et sociaux : dégradation morale, affaiblissement de la race, misère, suicide, criminalité.

Les programmes parlent de « valeur » de la connaissance, de la « matière », des rapports entre métaphysique et science. Nous avons, en outre, un retour à une conception plus philosophique de la psychologie.

IV. 1925, L'IMPACT DES INSTRUCTIONS OFFICIELLES DE MONZIE

IV.1. Les Instructions officielles d'Anatole de Monzie : l'esprit de l'enseignement philosophique

Les *Instructions sur l'enseignement de la philosophie* exposent la définition de l'enseignement philosophique, la méthode, la matière de l'enseignement. L'esprit de l'enseignement philosophique est fondé sur la liberté d'opinion du professeur, respectueuse de la « liberté naissante des élèves » :

Ainsi, sous couvert d'une liberté complète laissée au professeur, voit-on un enseignement assez précisément encadré qui ne vise pas à former des citoyens pour l'idée de la société à venir, mais pour la société telle qu'elle existe.²⁶

Une évolution de la pédagogie se manifeste : « après le temps du manuel, de l'interrogation socratique, vient le temps du maître. »²⁷

[...] un seul remède – les faits, rien que les faits ; chaque idée doit être illustrée par un fait. C'est le rappel, dans l'enseignement de la philosophie, de l'introduction d'une technique particulière, depuis 1880, la leçon de choses et, déjà à cette époque, recommandée en philosophie.²⁸

Dans la lignée de Victor Cousin, elles affichent l'ambition d'un enseignement de la philosophie propre à former le jugement, et donc le citoyen, selon une appréhension même de la citoyenneté comme conscience intellectuelle :

Développer les facultés de réflexion des jeunes gens, les mettre en état et surtout en disposition de juger plus tard par eux-mêmes, sans indifférence comme sans dogmatisme, leur donner sur l'ensemble des problèmes de la pensée et de l'action des vues qui leur permettent de s'intégrer vraiment à la société de leur temps et à l'humanité, voilà quelle est, au fond, la fonction propre du professeur de philosophie.

On peut d'ailleurs se demander, si après une orientation républicaine des programmes, ceux-ci n'intégreraient pas une dimension démocratique.

De fait, la présence des Instructions officielles va de pair avec un parti pris pédagogique au sein du programme de 1925 :

On passe définitivement d'une division du programme en questions à une division en notions (ce qui accentue la volonté de faire du cours le produit d'une véritable réflexion philosophique [...]).

Les Instructions officielles de Monzie n'ont cessé d'être une orientation pour l'enseignement philosophique.

IV.2. Le programme de 1925

Ce programme est composé de 4 rubriques : psychologie, logique, morale, philosophie générale/les grands problèmes métaphysiques. B. Poucet note, dans les divisions

26. Bruno Poucet, *Enseigner la philosophie. Histoire d'une discipline scolaire 1860-1990*, Paris, CNRS éditions, 1999, p. 245.

27. *Ibid.*

28. *Ibid.*, p. 244.

traditionnelles de la philosophie, l'introduction de la notion de philosophie générale qui se substitue à celle de métaphysique²⁹.

En psychologie, remarque Poucet, on passe des facultés au contenu de celles-ci, comme « la formation de l'idée de corps ». On note cependant un ancrage dans une contemporanéité, dans une référence aux mathématiques, aux sciences expérimentales, aux « grandes théories de la physique, de la chimie ou de la biologie modernes ».

Le programme de morale s'intéresse de près à une vie sociale, comme en témoignent les différents items, par exemple « La morale et la crise de la natalité ». Le dernier item et son déploiement sont plus qu'ancrés dans le contexte politique de la colonisation : « La patrie. La morale et les relations internationales. L'humanité. Devoirs envers l'homme sans considération de race. Devoirs des nations colonisatrices ». Le terme de « race », toujours présent est néanmoins abordé négativement, tandis qu'en 1902 il était encore valorisé.

Parmi les auteurs, on remarquera notamment l'arrivée de Renan (*L'Avenir de la science – Extraits*), de Cournot (*Matérialisme, vitalisme, rationalisme*), de Cl. Bernard (*Introduction à la médecine expérimentale – 1^{re} partie*).

V. LE PROGRAMME DE 1942 : UNE PARENTHÈSE. « TRAVAIL, FAMILLE, PATRIE », OU UN ANCRAGE IDÉOLOGIQUE DANS LA RÉALITÉ

V.1. Un contexte idéologique et philosophique

Les Instructions relatives à l'enseignement secondaire pour la rentrée 1943-1944 rendent compte d'une « certaine contribution de la révolution nationale, sans aller jusqu'à satisfaire les désirs des professeurs les plus engagés dans la collaboration »³⁰.

Le programme de 1942

Ce programme comprend trois rubriques : psychologie, logique et morale.

Le programme de psychologie voit l'arrivée de deux items. Le premier est en lien avec une actualité scientifique : « Notions sommaires sur la psychologie de l'enfant – Les étapes du développement mental et moral de l'enfant ». Le second est en lien avec un esprit du moment, en lien avec un gouvernement attaché à des valeurs de discipline, de travail, de famille et de patrie : « Puissance de l'imitation et rôle de l'exemple dans la famille, à l'école, dans la société. La discipline ».

Le programme de morale, outre les notions attendues dans ce domaine comme le bien, déplie presque explicitement « Travail, famille patrie ».

En fait, ce programme n'a constitué qu'une parenthèse :

La guerre achevée, un arrêté du 15 décembre 1945 rétablit, dès la rentrée de 1945, sans aucune modification, l'ancien programme de 1923, pour les classes de philosophie et de mathématiques élémentaires. Il restera en vigueur, sans changement, jusqu'en 1960³¹.

VI. À PARTIR DES ANNÉES 1960, UNE NOUVELLE ORGANISATION DES PROGRAMMES : DES BRANCHES DE LA PHILOSOPHIE AUX MOMENTS NOTIONNELS OU L'ÉPREUVE DE LA LIBERTÉ INSTITUTIONNELLE ET PHILOSOPHIQUE

V.1. Une révision de l'architecture du programme : rupture et continuité

Dans l'arrêté du 18 août 1960, il est mentionné que « l'ordre et les divisions du programme n'enchaînent pas la liberté du professeur ». Jusqu'où peut aller cette liberté ? Trop loin, peut-être, puisque B. Poucet montre que le programme de 1973 vient répondre

29. *Ibid.*, p. 240.

30. *Informations universitaires*, n° 1173, 11 déc. 1943.

31. Bruno Poucet, *Enseigner la philosophie. Histoire d'une discipline scolaire (1860-1990)*, op. cit., p. 298.

à ce que celui de 1960 pouvait comporter d'« incontrôlable »³² : l'ancien programme (celui de 1973) était considéré comme « lourd, compliqué, archaïque et hétérogène »³³.

Entre liberté et institution, entre rupture et continuité, entre *philosophia perennis* et attention aux réalités contemporaines, une espèce de ligne d'équilibre invisible tend à apparaître.

VI.2. Les programmes de 1960, 1973

VI.2.1. Le programme de 1960

Alors que les programmes précédents étaient composés de branches de la philosophie, ce nouveau programme est maintenant organisé en deux moments : La connaissance et l'action.

De nouvelles questions apparaissent, signes encore d'une époque et d'un état de la recherche : « le problème de la liberté », « l'histoire et le devenir historique », « Techniques et industrie. Métiers, outils, machines », de nombreuses questions autour de l'art. Parmi les auteurs, on remarquera notamment l'arrivée de pensées de l'art (Hegel, Alain), de philosophies politiques (Aristote, Machiavel, Rousseau, Marx).

L'ancrage dans une réalité historique et intellectuelle contemporaine se manifeste à travers différents points : « Signe des temps, montre Bruno Poucet, pour la première fois apparaît la notion de culture humaine »³⁴. La notion de technique apparaît ailleurs à deux reprises dans le programme. Un ensemble de résonances avec des recherches contemporaines en philosophie sont stimulantes :

La conception de la philosophie ainsi présente est une philosophie de la conscience, ce qui explique vraisemblablement la prise en compte de la notion d'« attention » et du « problème de l'inconscient »³⁵.

Plus encore, on note une approche nouvelle des notions anciennes :

[...] à propos de la biologie, il ne s'agit plus simplement d'expliquer comment les lois sont mises à jour, il s'agit de mettre en évidence les « problèmes » que pose cette science ; il en va de même pour la psychologie et la sociologie : c'est la question du rapport à la conscience et à la liberté qui est en jeu. La philosophie se situe donc comme juge par rapport aux autres sciences.³⁶

L'orientation d'ensemble apparaît à travers une philosophie de la liberté :

[...] si le programme de 1925 se terminait par « Dieu », celui de 1960 se termine par « l'homme et sa destinée » : c'est donc une philosophie de la liberté qui est proposée ici, dans la ligne de celle de Kant.³⁷

En ce qui concerne le corpus des auteurs, du côté allemand Husserl n'est pas pris en compte, pas plus que du côté anglais Wittgenstein ou du côté français Merleau-Ponty. « La modernité s'arrête avec Alain, mort en 1951. » Des problèmes philosophiques ambitieux sont posés par les notions, mais le programme d'auteurs reste imprégné d'une espèce de convenance, qui ne se risque pas aux recherches philosophiques contemporaines les plus radicales, nouvelle manière d'entendre un rapport déférence/recherche.

VI.2.2. Le programme de 1973

Dans le contexte de la réforme de 1973, la « classe de philosophie » est remplacée par la section A. Le programme exprime les contradictions qui traversent le corps des

32. *Ibid.*, p. 350.

33. *Ibid.*, p. 349.

34. *Ibid.*, p. 309.

35. *Ibid.*, pp. 309-310.

36. *Ibid.*, p. 310.

37. *Ibid.*, p. 311.

professeurs de philosophie à travers à la fois une volonté de réforme et de remise en ordre. Le programme se veut allégé de ce que le programme de 1960 pouvait avoir d'assez incontrôlable³⁸, avec une analyse des notions fondamentales et des grands textes.

On peut d'ailleurs préciser que l'on passe d'un programme de questions à un programme de notions. La liste des œuvres est remplacée par la liste des auteurs. Un nouveau sens de la liberté pédagogique émerge : ce programme signe la fin des manuels traditionnels.

Pendant la question de la démocratisation se pose :

Enseignement de la philosophie se pose essentiellement comme un enseignement de haute culture, nécessaire à la formation de l'élite.³⁹

On peut évoquer par exemple le problème que pose une absence de programme pour les classes de terminales professionnelles.

Un certain nombre de notions sont issues des débats du temps : la mort, nature/culture dans le cadre d'un débat avec l'anthropologie culturelle, le rationnel et l'irrationnel, en lien avec des discussions autour de l'herméneutique, la religion, la société et les échanges :

Dans la première partie « l'homme et le monde » ; sur quatorze notions, dix se trouvaient dans le précédent programme. Apparaissent cinq notions totalement nouvelles : « Illusion, autrui, la mort, l'existence, nature et culture ». Certaines d'entre elles sont directement issues des débats du temps : « la mort », en particulier (de nombreuses études sont en cours à cette époque) ou encore « l'existence », ou encore « nature et culture » (débat avec l'anthropologie culturelle) ; « l'illusion » est issue de la grande tradition philosophique [...] Peu de nouveautés réelles, sinon l'arrivée de la notion de « religion » jusqu'ici absente ainsi que celle de « société et d'échanges » – peut-on [...] y voir une concession devant le poids des théories économiques et surtout du marxisme, dans le débat intellectuel du temps ?⁴⁰

On note finalement un effort manifeste et novateur pour mettre en lien la philosophie et d'autres sciences, l'anthropologie, la sociologie, l'économie, les pensées du vivant, la psychologie, en écho avec des recherches contemporaines.

VII. DE NOUVEAUX PROGRAMMES, OU LA LIAISON ENTRE L'EXIGENCE D'UN ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE INSTITUTIONNEL ET LA PRÉCISION DES RECHERCHES PHILOSOPHIQUES CONTEMPORAINES : DES NOTIONS AUX DISTINCTIONS CONCEPTUELLES

VII.1. Contextes des nouveaux programmes

De nombreux débats ont vu le jour autour d'une évolution de l'enseignement de la philosophie. Le GREPh (groupe de recherches sur l'enseignement philosophique), fondé en 1975, et notamment animé par Jacques Derrida, a réfléchi à l'enseignement de la philosophie, en rompant avec toute idée d'une *philosophia perennis* :

38. Le programme de 1960 était parfois mené avec des anthologies de textes, avec des orientations spécifiques, comme celles qu'évoque Jacques Muglioni dans « La leçon de philosophie » : « Dans les années soixante il n'était pas rare que le programme fût presque entièrement négligé au profit exclusif de la trilogie à la mode : Marx, Nietzsche et Freud, "les philosophes du soupçon", comme on disait alors, et dont on se servait pour invalider toute philosophie. Ou encore le succès des sciences humaines incitait à accumuler des données qui se voulaient documentaires sur les rêves, les névroses et choses semblables, sans qu'on parvienne jamais à l'élucidation philosophique d'un seul concept en jeu [...] C'est en réalité l'idée même de leçon qui avait été oubliée ou refoulée, et pas seulement en philosophie », *Philosophie*, n° 1, *Bulletin de Liaison* des professeurs de philosophie de l'académie de Versailles, CRDP, septembre 1992, pp. 25-37.

39. V. Isambert-Jamati, *Crises de la société, crises de l'enseignement*, Paris, PUF, 1970.

40. Bruno Poucet, *Enseigner la philosophie. Histoire d'une discipline scolaire 1860-1990*, op. cit., p. 352.

Nous ne pensons pas que la réflexion sur l'enseignement de la philosophie soit séparable de l'analyse des conditions et des fonctions historiques et politiques du système d'enseignement en général.⁴¹

Ces propositions ont été reprises dans le rapport rendu en 1989 par la Commission de Philosophie et d'Épistémologie présidée par Jacques Derrida et Jacques Bouveresse. Ensuite la commission Beyssade a échoué également dans cette entreprise de réforme des programmes. Enfin, le programme Dagognet, un temps accepté, n'a, par la suite, pas été appliqué.

VII.2. Le programme Renaut (2001-2003)

Les nouveaux programmes de philosophie que la commission Renaut a élaborés pour la rentrée 2001 ont été publiés au B.O. du 31 août 2000, puis ont été modifiés par un arrêté fin mai 2001, après consultation officielle négative. Pendant ces deux années, ces programmes ont fait l'objet d'une opposition forte de la grande majorité des professeurs du secondaire et du supérieur. Plusieurs éléments étaient en cause : une présentation du programme assez orientée politiquement (plutôt dans un esprit de démocratie libérale), des couples de notions qui pouvaient remettre en cause la liberté de problématiser du professeur, des recommandations sur l'apprentissage de la réflexion philosophique qui relevaient de l'esprit technique à l'œuvre dans une pédagogie par objectifs, enfin des questions d'approfondissement orientées, liées à une actualité et soulevant le risque d'un discours attendu.

Le programme, visé par de trop nombreux rejets, a donné lieu à un débat Renaut/Fichant. L'Association des professeurs de philosophie de l'Enseignement public a défendu dans un tel contexte un enseignement philosophique de la philosophie. Entre l'enseignement philosophique et la constitution même d'un programme, se pose parfois jusqu'à la crise l'identité de ces éléments et de leurs rapports respectifs⁴².

VII.3. Les programmes actuels

Le programme de 2002 distingue, comme on le sait, série littéraire, série économique et sociale et série scientifique. Des repères apparaissent :

Chacun de ces repères présente deux caractéristiques : il s'agit, d'une part, de distinctions lexicales opératoires en philosophie, dont la reconnaissance précise est supposée par la pratique et la mise en forme d'une pensée rigoureuse, et, d'autre part, de distinctions conceptuelles accréditées dans la tradition et, à ce titre, constitutives d'une culture philosophique élémentaire.

Le nouveau programme s'inscrit entre tradition et innovation :

L'étude des problèmes prime sur celle des systèmes philosophiques, *a fortiori* sur l'exposé dogmatique de doctrines. Il s'agit d'éveiller aux exigences de la pensée rationnelle tout en transmettant une culture.⁴³

Par ailleurs, ce programme, entré en vigueur en septembre 2003, comporte de nouvelles notions : la démonstration, l'interprétation, le vivant, la matière et l'esprit. De

41. Jacques Derrida, *Du Droit à la philosophie*, Paris, Galilée, 1990, p. 152.

42. « La crise des programmes que connaît l'enseignement philosophique ne peut paraître étrange qu'à ceux qui ignorent que, dans son histoire, la philosophie, aussi bien dans sa définition que dans sa visée et ses pratiques, est loin d'être univoque. [...] Il est impossible de vouloir uniformiser le "cours de philosophie". [...] Mais parce que l'institution scolaire est amenée à évaluer des compétences dans le respect de l'égalité de tous, il est nécessaire d'adopter des normes communes. Cependant, comme nulle autorité, aussi légitime soit-elle, ne pourrait imposer une doctrine officielle sans détruire l'essence même de la philosophie qui est la liberté de penser, la difficulté est patente. », Édouard Aujaleu, « Refondation ? », in *L'Enseignement philosophique*, juillet-août 2002, n° 6, p. 1.

43. Françoise Raffin, « Les repères du nouveau programme », in *L'Enseignement philosophique*, n° 3, janv.-fév. 2004, p. 73.

nouveaux auteurs arrivent, comme Sextus Empiricus, Condillac, Foucault. D'autres ne sont pas encore présents.

L'arrivée des repères a pu susciter quelques débats sur la difficulté de leur mise en œuvre⁴⁴. Par ailleurs, des éléments sur l'« apprentissage de la réflexion philosophique » renvoient à une didactique philosophique de la philosophie. Le couple déférence/recherche se retrouve, dans ce nouveau programme, sur ce point-là.

Au terme de ce parcours, on peut dire qu'il y a bien une histoire des programmes, mais chacun de ces programmes est fait d'équilibre, de compromis entre déférence et recherche. On a pu parler, à propos de l'histoire des programmes, d'un débat entre Lumières modérées et Lumières radicales. Ce débat se vérifie sans doute en ce qui concerne la genèse des programmes respectifs, mais reste moins probant pour les caractériser. Une autre question est de se demander si Victor Cousin n'a pas orienté l'histoire des programmes jusqu'à aujourd'hui. Serait-il toujours présent dans un inconscient collectif ?⁴⁵ Déférence et recherche sont toujours présentes, mais l'articulation de ces perspectives est en constant déplacement. Ne faudrait-il pas voir le programme de philosophie comme un équilibre entre d'une part, une *philosophia perennis*, de l'autre une contemporanéité ? On l'a dit inscrit dans des dispositifs de pouvoir ; n'est-il pas tout autant remise en cause du dispositif que du pouvoir ?

Appréhender une histoire des programmes de philosophie permet sans doute de prendre la mesure de ce qu'une discipline de programme – en l'occurrence ici la philosophie – peut faire d'un programme. Il en va certainement de la manière dont une discipline peut infléchir l'essence même d'un programme – peut-être pas dans la ponctualité d'une période spécifique –, mais à l'échelle d'une histoire.

44. « On peut maintenant mesurer l'apport des repères et les difficultés que leur mise en œuvre ne peut manquer de susciter. S'ils peuvent être les objets de l'analyse philosophique, ils en sont aussi les conditions, Nous avons plus haut mis l'expression "outils de pensée" entre guillemets, pour indiquer qu'il n'y a pas d'outils "en soi", Comme le dit Hegel, on n'apprend pas plus à "menuiser" qu'à philosopher, mais on apprend à faire une table ou une armoire. », *Ibid.*, p. 80.

45. « Comme le souligne très justement Pierre Macherey, "Cousin hante nos esprits de philosophes à la manière d'un inconscient théorique, comme un impensé qui précède toutes nos pensées et les incline dans un certain sens. », Guillaume Vergne, « I – Histoire de l'enseignement de la philosophie de 1840 à l'entre-deux-guerres », *op. cit.*